

# RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 067

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

## BACHELIER : ASSISTANT SOCIAL

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1° Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	6° Sciences politiques et sociales
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Le bachelier « Assistant social » organisé par l'enseignement supérieur de type court correspond au niveau 6 du Cadre européen de certification.

L'assistant social est un acteur professionnel du service social et de l'action sociale.

A ce titre, il doit promouvoir la justice sociale, le changement social, la citoyenneté, la résolution des problèmes dans un contexte de relations humaines, l'information, la défense et la promotion des droits, l'émancipation des personnes et des collectivités, les capacités et les ressources propres des personnes et des collectivités afin d'améliorer leur bien-être.

Il travaille dans des organismes publics ou privés. Il investit aussi ses compétences professionnelles dans des mouvements d'action sociale et d'initiatives citoyennes.

Il fonde son action sur un système de valeurs qui garantit les principes tels qu'énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'Homme et interagit dans des contextes en mutations constantes.

Professionnel de l'action collective et de l'aide individuelle, il fait de la relation humaine et de l'analyse stratégique ses outils privilégiés et participe à des actions de prévention, de lutte contre les exclusions et à des projets de développement.

Il met en évidence les problèmes que pose le fonctionnement de la société en plaçant l'Homme au centre de ses préoccupations. Il fait émerger les enjeux sociétaux et oriente les politiques sociales. Il interpelle les différents acteurs des politiques sociales et participe à l'élaboration de propositions, de pratiques innovantes et de changement.

Il se réfère aux principes déontologiques propres à sa profession dont, notamment, le secret professionnel.

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

### **1. Etablir une communication professionnelle**

- Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- Adopter le langage professionnel du secteur
- Rédiger, synthétiser et argumenter

### **2. Interagir avec son milieu professionnel**

- Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

### **3. Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- Construire son identité professionnelle
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel

4. **Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux**
  - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
  - Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
  - Construire un regard critique
5. **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés**
  - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés
  - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés
  - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent
  - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention
6. **Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés, un processus d'intervention sociale**
  - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
  - Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
  - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
  - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
  - Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
  - Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
7. **Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés**
  - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
  - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
  - Acquérir et développer des habiletés relationnelles
  - Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
8. **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
  - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers
  - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir
  - Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation
  - Développer la créativité
  - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes